

NORME INTERNATIONALE

ISO
9456

Première édition
1991-11-15

Optique et instruments d'optique — Optique ophtalmique — Marquage des montures de lunettes

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai) — *Optics and optical instruments — Ophthalmic optics — Marking of
spectacle frames*

[ISO 9456:1991](https://standards.iteh.ai)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6563a198-2bbf-4f93-88cd-
d6db9c0c9ab3/iso-9456-1991](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6563a198-2bbf-4f93-88cd-d6db9c0c9ab3/iso-9456-1991)



Numéro de référence
ISO 9456:1991(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 9456 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 172, *Optique et instruments d'optique*, sous-comité SC 8, *Optique ophtalmique*.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6563a198-2bbf-4f93-88cd-d6db9c0c9ab3/iso-9456-1991>

© ISO 1991

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Optique et instruments d'optique — Optique ophtalmique — Marquage des montures de lunettes

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les informations qui doivent être marquées sur les montures des lunettes et leur emplacement. Elle donne des recommandations sur les indications supplémentaires à fournir dans la notice qui accompagne les montures ou qui est disponible séparément.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente

Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 7998:1984, *Optique et instruments d'optique — Montures de lunettes — Vocabulaire et listes de termes équivalents.*

ISO 8624:—¹⁾, *Optique et instruments d'optique — Optique ophtalmique — Système de mesure des montures de lunettes.*

3 Marquage des montures de lunettes

Les montures de lunettes doivent être marquées avec au moins les indications figurant dans le tableau 1 et aux emplacements indiqués.

1) À publier.

Tableau 1 — Marquage des montures de lunettes

Marquage	Emplacement
Nom du fournisseur ou du fabricant	Non spécifié
Nom du modèle	Non spécifié
Identification de la couleur	Non spécifié
Dimension horizontale du verre à encastrer avec le symbole «boxing» □	Sur la face
Distance entre les verres	Sur la face
Largeur du pont avec son symbole ' '	Sur la face
Longueur totale de la branche	Sur une branche
Identification du matériau ¹⁾	Sur chaque élément selon les besoins

NOTE — Toutes les dimensions utilisées sont données dans l'ISO 8624.

Exemple de l'ordre de marquage choisi :

1) Le fabricant et le fournisseur doivent donner la signification des abréviations ou des symboles qu'ils utilisent afin d'identifier les matériaux.

ISO 9456:1991

<https://standards.itech.ai/catalog/standards/sist/6563a198-2bbf-4f93-88cd-d6db9c0c9ab3/iso-9456-1991>

Annexe A (informative)

Recommandations pour les indications supplémentaires à fournir

Il est recommandé que, en plus des marquages spécifiés présentés à l'article 3, tableau 1, les informations suivantes figurent dans la notice qui accompagne la monture des lunettes ou soient disponibles séparément.

- a) Gamme disponible (dimensions/couleurs).
- b) Éléments disponibles séparément.
- c) Surface du verre en millimètres carrés.
- d) Masse de la monture pour une dimension de monture précise.
- e) Hauteur du pont (dimension f de la figure 1 de l'ISO 8624).
- f) Diamètre minimum du verre non détourné.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 9456:1991](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6563a198-2bbf-4f93-88cd-d6db9c0c9ab3/iso-9456-1991)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6563a198-2bbf-4f93-88cd-d6db9c0c9ab3/iso-9456-1991>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9456:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6563a198-2bbf-4f93-88cd-d6db9c0c9ab3/iso-9456-1991>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9456:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6563a198-2bbf-4f93-88cd-d6db9c0c9ab3/iso-9456-1991>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9456:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6563a198-2bbf-4f93-88cd-d6db9c0c9ab3/iso-9456-1991>

CDU 681.732.072.42

Descripteurs: optique, matériel d'optique, optique ophtalmique, monture de lunettes, marquage.

Prix basé sur 3 pages
